

Dépenses alimentaires

La production locale plus sollicitée que les importations

Sur 100 dirhams de dépenses alimentaires effectuées entre 2007 et 2014, environ 32% sont revenus à l'agriculture, 19,3% à l'industrie alimentaire et tabac, 12,6% au commerce et 2,3% à la pêche et aquaculture. Les importations (finales et intermédiaires) représentent 21,5% et les taxes 6%, selon une nouvelle étude de la DEPF.

Les dépenses alimentaires au Maroc profitent beaucoup plus à l'agriculture. Cette dernière en accapare 32%, selon la dernière publication de la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) intitulée «Le dirham alimentaire au Maroc entre 2007 et 2014». Cette étude consiste à décomposer le montant de la consommation alimentaire en importations, taxes et valeurs ajoutées des différentes branches intervenant directement ou indirectement dans la production alimentaire.

L'objectif final est de fournir une idée sur ce qui revient – sur la base de 100 dirhams dépensés par le consommateur dans l'alimentaire – aux différentes branches d'activité, aux produits importés et aux taxes. L'étude s'intéresse, en outre, aux changements opérés au niveau de la structure du «dirham alimentaire» entre 2007 et 2014. L'analyse de la DEPF montre, ainsi, que sur 100 dirhams de dépenses alimentaires effectuées entre 2007 et 2014, environ 32 dirhams reviennent à l'agriculture, 19,3 dirhams à l'industrie alimentaire et tabac, 12,6 dirhams au commerce et 2,3 dirhams à la pêche et aquaculture. Les autres branches d'activités, à savoir, le transport, les autres industries et les services captent, dans un ordre respectif, 1 dirham, 4,6 dirhams et 0,9 dirham. Les importations alimentaires finales et intermédiaires



Source : DEPF

(intrants) perçoivent, elles, 13,9 dirhams et 7,6 dirhams respectivement. Le reste, l'équivalent de 6 dirhams est destiné à l'État sous forme de taxes.

Selon la DEPF, des signaux positifs émanent de l'analyse des tendances qui se sont opérées, entre 2007 et 2014, au niveau de la structure du dirham alimentaire comme l'illustre le renforcement du poids de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire dans la valeur ajoutée générée par la demande finale alimentaire.

Globalement, la part de la valeur ajoutée des branches locales (marocaines) générée par la demande finale alimentaire affiche un gain de 6,6 points, passant de 67,8% en 2007 à 74,4% en 2014. Ce gain est dû, en grande partie, à l'industrie agroalimentaire qui a vu sa part s'améliorer de 5,8 points entre ces deux dates et à l'agriculture avec un surplus de 2,5 points. Ces évolutions se sont traduites par la baisse des parts des importations des produits alimentaires finales et intermédiaires entre 2007 et 2014.

En effet, les importations finales ont vu leur part reculer de 1,7 point et les im-

portations intermédiaires de 2,7 points entre les deux dates. «Il est opportun de signaler, à cet égard, que les importations en produits de l'agriculture et des industries agroalimentaires ont accusé une décélération significative à partir de l'année 2012 en enregistrant une croissance annuelle moyenne de 1,2% entre 2011 et 2014 contre 9% entre 2007 et 2010», est-il souligné. Les services, en revanche, ont vu leur part stagner autour de 1% tout au long de la période d'étude. «La non-amélioration de cette part dans la valeur des produits alimentaires signifie que les services ne sont pas suffisamment incorporés à l'offre alimentaire : externalisation de certaines tâches de l'industrie vers le secteur des services, publicité, communication...», expliquent les économistes de la DEPF. Pour ce qui est des taxes, leur part a baissé de 2,2 points.

À noter que la demande alimentaire représente en moyenne 22% de la demande finale totale. Elle a enregistré une croissance annuelle moyenne de 6,3% entre 2008 et 2014 pour atteindre 298,6 milliards de dirhams en 2014. ■

Moncef Ben Hayoun